

**RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements n° 1 en date du 7 juin 2007

**Demandeur :** Option Consommateurs

---

**Référence :** Gaz Métro – 2, Document 7, page 77, lines 18-20

**Préambule :**

*Gaz Métro suggests that community-based organizations provide Gaz Métro with a list of customers that wish to have access to the proposed rebate and that this list be completed at a set date every year so as to adequately plan the rate impacts.*

**Questions :**

- 14.1** Please list all the specific objectives Gaz Métro seeks to achieve by updating the list at a specific date every year?
- 14.2** Does Gaz Métro's proposal to update the list of low-income customers at a fixed date every year imply that low-income customers wishing to have access to the rebate would only be eligible to do so if they are included in the list provided once yearly or can customers have access to the rebate at any time?
- 

**Réponses :**

- 14.1** L'objectif premier pour Gaz Métro est de quantifier l'impact tarifaire suite à l'inscription des clients à faible revenu qui souhaitent bénéficier du crédit sur les frais de base. Tel que précisé dans la preuve (Gaz Métro-2, document 7, page 78, lignes 3 à 6), les résultats du sondage indiquent que plus de 2 000 clients participeraient à ce programme, avec un impact de 163 000 \$. Il sera important pour Gaz Métro de venir quantifier cet impact une fois l'an avant le dépôt de son dossier tarifaire, afin d'assurer que les tarifs viendront compenser le distributeur pour cette perte de revenu. Un autre objectif relié à la mise à jour annuelle de cette liste est en lien direct avec la nature même des clients à faible revenu consommant moins de 1 095 m<sup>3</sup> par année. Les résultats du sondage démontrent que 80 % d'entre eux sont locataires. Un nombre important de ces clients doit probablement déménager à chaque année, d'où la nécessité de maintenir cette liste à jour à fréquence annuelle.

- 14.2** Les clients à faible revenu auront l'opportunité de s'inscrire une fois l'an à date fixe. En dehors de cette période, aucune inscription ne sera possible, afin de faciliter la gestion et de réduire les coûts d'application de ce programme.